

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	40	46

N° 217/2018

OBJET : Convention Spéciale de Déversement Triennale des effluents industriels au réseau d'assainissement des eaux usées de l'entreprise PROCOLOR sise ZI La PRADELLE à Auterive

L'an deux mille dix-huit et le 2 octobre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 25 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, M. Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M^{me} Nadine BARRE donne procuration à M. Philippe FOURMENTIN, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENSA, M. Michel COURTIADÉ à M^{me} Sabine PARACHE, M^{me} Annick MELINAT à M. Pascal TATIBOUET, M. Sébastien VINCINI à M. Jean-Louis REMY, M^{me} Joséphine ZAMPESE à M. René AZEMA.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M. Bernard TISSEIRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée les dispositions de la délibération n°08/2010 du conseil communautaire en date du 24 février 2010 relative à la signature d'une convention Spéciale de Déversement des effluents industriels dans le réseau d'assainissement collectif public des eaux usées de l'entreprise PROCOLOR sise ZI la Pradelle à Auterive ainsi que les dispositions de la délibération n°70/2015 du conseil communautaire en date du 07 juillet 2015 relative au renouvellement de cette convention.

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que l'entreprise PROCOLOR a adressé à la CCBA une correspondance sollicitant un renouvellement de cette Convention qui prend fin au 15 octobre 2018.

Il rappelle que cette dernière a pour vocation de définir les obligations réciproques des parties, étant précisé que l'autorisation accordée est triennale.

Considérant l'exposé ci-dessus, et après en avoir délibéré à la majorité avec 45 voix POUR et 1 voix CONTRE, le conseil communautaire :

AUTORISE Monsieur le Président à signer le renouvellement de la Convention Spéciale de Déversement triennale des eaux usées à intervenir entre l'établissement PROCOLOR et la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais ;

MANDATE ce dernier à toute fin d'exécution de ladite convention.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,

Envoyé en préfecture le 09/10/2018
Reçu en préfecture le 09/10/2018
Affiché le 
ID : 031-200068807-20181002-217_2018-DE

Serge BAURENS